



**SECTION D'ANNECY-COMMUNAUTE D'ANNECY**

9, Quai des Clarisses  
74000 ANNECY  
07 50 98 48 47  
[annecy@ldh-france.org](mailto:annecy@ldh-france.org)

**Annecy, le 22/07/15**

Monsieur le Directeur Adjoint  
de la Cohésion Sociale

Monsieur le Directeur Adjoint

La Ligue des droits de l'homme et du citoyen tient à attirer votre attention sur le cas du jeune Engjell ISAKU et de sa famille, actuellement hébergée à l'hôtel du Mont Baron et qui a reçu ordre de quitter les lieux le 23 juillet 2015, la DDCS ayant terminé sa prise en charge .

Vous avez reçu un courrier de Maître Blanc, avec des attestations du médecin qui suit le jeune Engjell dont l'état de santé nécessite un logement stable et des soins spéciaux. Nous tenons à vous faire part de notre indignation devant la réponse qui est donnée à cette famille, à savoir d'appeler le 115 lorsqu'on sait que cette structure est saturée et que ses propositions d'hébergement sont réduites a minima .

La famille ISAKU devra-t-elle rejoindre les trop nombreuses familles qui dorment dans les squares ou dans les parkings de la ville d'Annecy ?

Nous vous adressons, Monsieur le Directeur-Adjoint, nos salutations républicaines.

Pour le bureau de la section  
C.Grillot, secrétaire